

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 2

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mouvement syndical international.

Hollande.

Comme nous savons, le mouvement ouvrier hollandais n'est plus à la merci de l'anarchisme qui, pendant des années, empêcha les syndicats de prendre leur essor. Seulement quelques-unes de ses organisations furent capables de réunir un grand nombre d'ouvriers des métiers respectifs, cependant en majorité, les syndicats étaient restés petits et faibles. Petit à petit, le mépris de l'action politique, les grandes phrases de liberté, bref, le syndicalisme avec toutes ses erreurs fut repoussé par toutes les organisations qui comptaient plus de quelques centaines de membres seulement.

Combien était grand le besoin d'un développement tranquille et fortifiant du mouvement syndical et combien on reconnut l'erreur du passé, est démontré par le 5^{me} rapport de la Centrale nationale qui dut mener de durs combats contre les syndicats anarchistes et contre les syndicats chrétiens. Ce rapport est en chiffres l'histoire de la fédération pendant ces dernières années.

Années	Syndicats	Membres
1 ^{er} janvier 1906	11	18,960
» 1907	18	26,227
» 1908	24	32,270
» 1909	27	36,623
» 1910	27	40,628
» 1911	28	44,120
» 1912	32	52,235

Nous voyons que même pendant les années 1907 à 1909, alors que la situation économique était très défavorable, le nombre des syndicats et des membres a tout de même augmenté. Le développement des premières années est surtout à reporter à l'affiliation de nouvelles organisations. Mais les dernières années montrent également un progrès réjouissant des fédérations déjà adhérentes. Ce fut l'année dernière qui apporta le plus fort accroissement de membres, plus de 8000.

Les organisations qui, depuis leur adhésion à la centrale, accusent la plus forte augmentation de membres sont dans l'ordre les suivantes: Diamantaires (2000 membres); Ouvriers des communes et de l'Etat (2000); Métallurgistes (1800); Charpentiers (1800); Ouvriers du tabac (1750); Ouvriers des chemins de fer (1400); Boulangers et chocolatiers (1200); Employés de commerce (1100); Tailleurs et tailleuses (1100); Bâtiment (1000); Ouvriers agricoles (1000); Menuisiers et tapissiers (1000); Débardeurs (900); Peintres (800); Marins (675); Machinistes et Chauffeurs (500).

Avec l'accroissement de membres, les syndicats peuvent également annoncer un accroissement des fonds de réserve. En 1906, 13 organisations accusaient une fortune totale de 505,371 florins, au début de 1912, 32 organisations accusent un fonds de réserve de 1,679,639 florins (fr. 1.05). Aussi en Hollande, les institutions de secours se développent de plus en plus dans les organisations et les cotisations sont augmentées chaque année tantôt dans les unes, tantôt dans les autres.

Notes statistiques.

L'assurance contre les grèves en Allemagne.

L'intéressant *Reichsarbeitsblatt* publie les données relatives au développement de l'assurance contre les grèves des syndicats des employeurs. A côté de l'appui fourni sous une autre forme par les associations des industriels

à leurs membres et par ces derniers entr'eux mutuellement, les indemnités accordées aux chefs d'industries pour les grèves et lock-outs approuvés, se présentent de plus en plus au premier plan. En 1910, cinq nouvelles organisations, créées dans ce but, ont été fondées par les industriels.

La prime (abstraction faite d'une entrée de 0.25 à 0.50 marks par ouvrier) est de 1-2 par mille du salaire et l'indemnité ne monte jamais au-dessus de 20-25 % du salaire des lock-outés ou des grévistes.

L'importance de cette assurance vous est fournie par les chiffres suivants :

Groupes professionnels	Employeurs affiliés aux banques des chefs d'industrie	Ouvriers occupés par eux
Agriculture, horticulture, pisciculture	12,637	77,082
Les mines	250	455,404
Terrassements et briqueteries	3,604	196,511
Métallurgie	13,258	749,885
Industrie textile	2,302	492,829
Industrie du papier	869	49,280
Industrie du cuir	1,314	14,839
Industrie du bois	4,986	65,387
Industrie de l'alimentation et d'autres consommations	10,446	184,254
Le vêtement et l'assainissement	9,140	112,508
Le bâtiment	51,832	448,845
Les arts graphiques	5,468	75,656
Commerce et transports	3,985	96,003
Groupements mixtes	61,995	3,052,819
Total (après défalcation des données doubles)	127,424	4,027,440
Idem 1910	115,095	3,052,819

Intéressés dans l'assurance contre les grèves et lock-outs :

Groupes professionnels	Effectivement Empl.	Ouvr.	En pour cent Empl.	Ouvr.
Agriculture, horticulture, pisciculture	32	2,100	0,3	2,7
Les mines	200	425,501	80,0	93,4
Terrassements et briqueteries	511	50,114	16,5	28,6
Métallurgie	4,219	628,816	31,8	83,9
Industrie textile	2,276	431,488	68,9	87,6
Industrie du papier	312	31,145	35,9	63,2
Industrie du cuir	1,017	7,757	77,4	52,3
Industrie du bois	4,607	45,094	92,4	68,9
Industrie de l'alimentation et d'autres consommations	6,701	55,060	64,1	29,9
Le vêtement et l'assainissement	3,881	79,138	42,5	70,3
Le bâtiment	17,808	223,912	34,4	49,4
Les arts graphiques	365	16,500	6,7	21,8
Commerce et transport	1,997	45,015	50,1	46,9
Groupements mixtes	13,643	905,894	22,0	29,7
Total (après défalcation des données doubles)	47,328	2,315,159	37,1	57,5
Idem 1910	27,100	1,952,480	23,5	50,7

Ces chiffres démontrent clairement le puissant développement de l'assurance contre les grèves chez les associations des chefs d'industries.

Contre le développement puissant de l'organisation syndicale des travailleurs d'Allemagne, les employeurs perfectionnent également leurs associations de combat.

Malgré tout ils ne sauront empêcher la marche en avant des travailleurs.

Ce numéro est joint le titre et la table des matières de la IV^{me} année de la « Revue syndicale ».

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.